

# KELEFER AR ROC'H

BULLETIN MUNICIPAL  
LA ROCHE-MAURICE

MARS  
2025

## Les mobilités Rochoises

© SNCF - Jérôme Bevetier - 2025



### VIE MUNICIPALE

LES AGENTS  
ADMINISTRATIFS  
P. 4



### DOSSIER

TRANSPORT  
À LA DEMANDE  
P. 10



### VIE ASSOCIATIVE

8<sup>ÈME</sup> FESTIVAL  
DE CAPOEIRA  
P. 13

## NUMÉROS UTILES

École maternelle : 02 98 20 40 67  
École élémentaire : 02 98 20 47 27

Docteur GUARDIA Amélie  
& Docteur FOSSARD Emilie :  
02 29 63 20 85

Pharmacie : 02 98 20 44 54

Samu : 15 / Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17

### Eau du ponant

Accueil : 20 allée du Bois Noir à Landerneau (station d'épuration). Téléphone : 02 29 00 78 78. Accueil et urgences (24h/24). Ouvert de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (le lundi jusqu'à 17h).

### Recensement du jeune citoyen

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie à partir du jour de leurs 16 ans et, au plus tard, le 31 du mois de leur naissance, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité. L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

### Stationnement gênant des véhicules

Sur la commune, il a été constaté différents stationnements gênants. Pour rappel, les stationnements de véhicules sur les trottoirs et devant des passages piétons sont strictement interdits. Les piétons n'ont pas à cheminer sur la route pour contourner ces véhicules. Merci de votre civisme.

### Respect du voisinage

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont autorisés de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. Arrêté préfectoral n°02474 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

### Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn

« Je cherche la liste des assistantes maternelles proches de chez moi. », « quels sont les différents modes d'accueil sur le territoire ? », « comment contacter les assistantes maternelles sur ma commune ? », « j'ai des questions sur l'alimentation, la continence, l'entrée à l'école maternelle de mon enfant... », « quelles démarches dois-je faire pour l'accueil de mon enfant ? »

Les questions des (futurs) parents de jeunes enfants sont parfois nombreuses. Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit financé par la CAF et les communes conventionnées qui a une connaissance globale des offres du territoire et des alentours. Ce service permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant. Vous pouvez y trouver les listes des assistantes maternelles, pour chaque commune. La connaissance des professionnels de la périnatalité, de la petite enfance, de la culture... permet aux animatrices du RPE de vous orienter en fonction de vos besoins.

Pour prendre rendez-vous avec les animatrices du Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn : rpe.vdle@epal.asso.fr - 06 79 78 75 70 Pour suivre l'actualité du service : [www.facebook.com/rpevalleedeelorn/](http://www.facebook.com/rpevalleedeelorn/)

### Déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 est permanente et générale. Elle s'applique donc toute l'année sur tout le territoire de la commune. Le contrevenant sera puni d'une amende pouvant atteindre 450 €. Les déchets verts provenant des tontes de pelouse, des haies etc. doivent être déposés en déchetterie ou compostés.

### Remorque communale pour déchets verts

La commune met à disposition de ses administrés une remorque destinée uniquement aux déchets verts. Elle est positionnée sur le domaine public. Le dépôt se fait le vendredi en journée, selon les disponibilités du service technique, qui la récupère et la vide le lundi. Coût : 90 €. Réservation auprès de la mairie.

### Dispositif de lutte contre les mérules

Afin de lutter contre les mérules, la mairie de La Roche-Maurice invite ses habitants (propriétaires ou occupants) à signaler la présence de mérules dans leurs logements. Cette démarche est obligatoire : dès qu'il a connaissance de la présence de mérule dans un immeuble bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé en fait la déclaration à la mairie. À défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire.

Comment faire ? Se présenter directement à l'accueil de la mairie ou faire sa déclaration par email à l'adresse : [mairie@larochemaurence.fr](mailto:mairie@larochemaurence.fr). Indiquer son identité, son statut (propriétaire, locataire, bailleur etc.), le type d'habitat, son adresse, les indicateurs révélateurs de la présence ou de la trace de mérule, si les traitements sont effectués ou à réaliser.

### Divagation des animaux sur la voie publique

Pour rappel, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur la commune. En cas de divagation d'animaux ou d'animaux accidentés sur la voie publique, contacter la mairie au 02 98 20 43 57. Indiquer le type d'animal à prendre en charge et le lieu de l'intervention. Ne pas le déposer par ses propres moyens chez un vétérinaire.

### Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes sur les espaces publics de notre commune. En effet, ces espaces publics sont régulièrement salis par des déjections canines.

Cette pollution aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

### Conciliateur de justice

Monsieur Alain Jezequel consulte tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Téléphone : 02 98 85 43 00

Courriel :

[alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr](mailto:alain.jezequel@conciliateurdejustice.fr)



### Nouveau commerçant

En plus du pizzaiolo présent le vendredi soir, la « **Boucherie du Pacifique** » (boucherie-charcuterie-traiteur) basée à Loperhet est présente sur la commune depuis du vendredi 17 janvier 2025 de 15h30 à 19h.

Venez découvrir la sélection de viandes de qualité charcuterie, plats cuisinés fait maison... et une touche de Calédonie pour émousser vos papilles, **tous les vendredis de 15h30 à 19h sur la grande place.**

# Édito

Chères Rochoises, chers Rochois,

Je suis ravi vous présenter ce premier bulletin municipal de l'année 2025. Une année, encore une fois, qui s'annonce pleine et dynamique à La Roche-Maurice.

## L'équipe administrative,

Dans ce nouveau bulletin municipal, je suis très heureux de pouvoir vous présenter le service administratif de la mairie de La Roche-Maurice. Avec les services techniques et périscolaires, l'équipe administrative contribue à rendre un service public de qualité aux habitants. Comme souligné lors des vœux de la municipalité, les agents communaux sont un maillon essentiel de l'action publique rochoise.

## Les nouvelles mobilités,

Ce bulletin a décidé de faire la part belle aux mobilités et notamment au transport ferroviaire avec la mise en lumière de la gare de La Roche, magnifiquement illustrée avec la photo de couverture.

Dès 2026, nous allons compter 7 arrêts quotidiens supplémentaires. Ces nouveaux arrêts vont venir considérablement étoffer l'offre ferroviaire à La Roche-Maurice.

Le dispositif de transport à la demande, le Ribin'AD, vient également apporter un service mobilité aux rochois pour se rendre à Landerneau.

## Boulangerie, objectif n°1 en 2025,

Retrouver un repreneur pérenne, de façon à recréer un fournil et une boulangerie est l'objectif prioritaire de la municipalité cette année. Avec l'arrivée d'une kinésithérapeute, d'une diététicienne et d'une maison d'assistantes maternelles, l'offre de services aux publics s'est encore étoffée ces derniers mois. Réouvrir la boulangerie, commerce si essentiel pour tous, permettrait de boucler la boucle.

## Taxe foncière, 4 ans consécutifs sans augmenter le taux communal,

Le conseil municipal a validé le maintien des taux de taxe foncière pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. Une bonne gestion des deniers publics associée à un travail sérieux de recherche de financement pour nos projets d'investissements apportent des résultats financiers encourageants. Nous sommes heureux de réussir à réaliser l'ensemble de nos projets sans augmenter l'impôt. Je suis très attaché à ce que le contribuable rochois ne soit pas impacté dans ces moments incertains pour les budgets des ménages.

## 2025, riche d'événements associatifs,

Cette année 2025 est une nouvelle fois féconde en événements associatifs en tous genres.

Vous retrouverez dans l'agenda les différents tournois sportifs, manifestations festives ou culturelles qui animent La Roche. L'ensemble de ces événements est activement soutenu par la municipalité, ils sont le cœur de notre dynamique commune. Merci à tous les bénévoles associatifs sans qui rien ne pourrait exister.

À très bientôt, dans la plus belle commune du Finistère,

Lénaïc Blandin  
Maire de La Roche-Maurice



## Mairie de La Roche-Maurice

Rue de la Mairie  
29800 La Roche-Maurice

### Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
- Mardi : 8h30 à 12h (fermée l'après-midi)
- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Jeudi : 8h30 - 12h (fermée l'après-midi)
- Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
- Samedi : 9h - 12h

### Téléphone :

02 98 20 43 57

## Permanences des élus

Tous les samedis matin, de 10h à 12h.

Le maire est disponible sur rendez-vous, en semaine ou le samedi matin

## Les infos

La mairie communique via :

- facebook
- le site internet [www.larochemaurice.fr](http://www.larochemaurice.fr)
- le bulletin municipal (3x/an)
- la lettre d'info hebdomadaire (tous les mardis)

## **Vous n'êtes pas encore abonnés à la lettre d'info ?**

3 possibilités :

Vous inscrire sur [www.larochemaurice.fr](http://www.larochemaurice.fr)

Envoyer un mail à [mairie@larochemaurice.fr](mailto:mairie@larochemaurice.fr)

Téléphoner au 02 98 20 43 57

## Sommaire

P. 4 **VIE MUNICIPALE**

P. 8 **DOSSIER**

P. 11 **CCAS**

P. 12 **VIE ASSOCIATIVE**

P. 15 **CULTURE & PATRIMOINE**

# Les agents administratifs

**Le service administratif d'une mairie est multitâche et réclame, pour tous ses agents, deux qualités évidentes : connaître le vaste panorama des institutions et savoir faire preuve d'efficacité face à un public souvent désireux d'être éclairé au mieux et au plus vite.**



Nos agents, Elisabeth DONVAL, Charline GUILLOU, Alexandre JAGUIN et David RIVIERE sont sans aucun doute, dotés de ces deux qualités et c'est sans hésiter que les élus leur ont accordé toute confiance.

## Le service public en action

L'accueil a plusieurs vocations, celle de renseigner sur le fonctionnement du service public communal dont on observe surtout qu'il est un portail, un point de convergence vers tous les services publics. En ce sens, il n'est pas rare qu'Elisabeth, avec son tact habituel, réoriente les nombreux appels ou visites qu'elle reçoit vers le bon interlocuteur. Ce qui est sûr, c'est qu'avec Elisabeth, malgré la complexité du système administratif (Commune, Communauté d'agglomération, Département, Région, Etat), aucune sollicitation ne reste sans réponse. Surtout pas les demandes d'urbanisme sur lesquelles elle s'est formée au fil de l'eau depuis sa prise de poste en janvier 2024. Tous les dossiers de permis de construire, d'aménager ou de déclarations préalables passent entre ses mains et font l'objet d'une pré-instruction aimable et rigoureuse. Les associations peuvent également compter sur sa disponibilité pour les questions d'intendance (clefs et planning de salles...). Enfin, Elisabeth traite ce qu'on appelle les sujets « régaliens ». Elle accueille ainsi les demandes de recensement des jeunes de moins de

18 ans et supervise un événement ponctuel sans lequel la démocratie serait sans objet : les élections.

## La mise en musique des projets

À la comptabilité, le rôle de Charline est déterminant car il lui revient de contrôler et mandater toutes les dépenses de la Commune et du CCAS. Surtout, elle a en charge l'établissement des titres de recettes ; ceux-là même qui procurent des ressources et permettent au service public de fonctionner et d'investir (recettes périscolaires, loyers, redevances, dotations...). Manipuler l'argent public est aussi délicat qu'honorable car il s'agit pour Charline, sous le contrôle du maire bien entendu, de veiller à la régularité des mouvements de fonds, des factures, c'est-à-dire au bon usage de l'argent des contribuables. Ses fonctions sont également tournées vers le périscolaire. Et ce segment du service public n'est pas anodin car il représente des recettes importantes qui permettent de faire face à des dépenses équivalentes en personnel d'encadrement des enfants ou en prestations de restauration scolaire. Puis, au registre des bonnes nouvelles, lorsqu'une naissance ou un mariage doit être déclaré c'est à Charline qu'il faut s'adresser. De façon générale elle est responsable de l'Etat civil. « Last but not least », notre agent multicarte rédige également la lettre d'information de la Commune ainsi que la page Facebook.

Puis on ne peut oublier Alexandre placé en orbite des services administratifs. En sa qualité de chargé de mission, il donne une expertise toute particulière sur les projets structurants (bas bourg, sentier du Morbic, Salle de sports...) et sur les subventions que nos projets peuvent justifier. En somme, Alexandre optimise nos recettes en apportant une plus-value dans le montage de dossiers, souvent complexes, de demandes de subventions. Il veille à ce que nos opérations obtiennent, dans le meilleur des cas, 80 % d'aide de la part des collectivités partenaires (Etat, Département, CAPLD et, plus à la marge, la Région). Sa présence au sein des services n'est pas structurelle, elle s'explique par l'existence d'une aide d'état nommée VTA (volontariat territorial en administration) qui profite aux communes rurales désireuses de gagner en efficacité budgétaire sur des opérations ciblées.

## Une partition coordonnée

Enfin, David notre secrétaire général a pour mission de mettre tout cela, ainsi que les services techniques et périscolaires, en musique. Il n'est pas étranger au bon fonctionnement du service public communal pour avoir exercé des missions identiques sur l'île d'Houat, à 20 km du continent. S'il est certes un peu marin, il n'oublie cependant que ce poste nécessite d'avoir les pieds sur terre.



## 3 questions à Benoît Chelveder 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire

### Quel sens donnez-vous à cet engagement dans l'équipe municipale ?

L' élu local est le maillon de la démocratie le plus proche des gens. Me mettre au service de la population de ma commune m'a toujours plu. J'ai accepté pour la première fois d'intégrer l'équipe municipale car j'ai rencontré des gens bienveillants, à l'écoute, tolérants, qui n'avaient qu'un objectif : dynamiser notre belle commune qui en avait grandement besoin. Depuis le début du mandat, tous les projets municipaux et du CCAS ont été réalisés dans la concertation. Ce qui a permis de les mener à bien rapidement. Et je suis fier d'y avoir pris ma part. Dans le cadre de mes fonctions, j'ai l'occasion de rencontrer des habitants victimes d'accidents de la vie. Mon rôle, celui du CCAS, est d'essayer d'apporter des solutions pérennes pour améliorer la situation (en collaboration avec les travailleurs sociaux du secteur). Quand l'objectif est atteint, c'est satisfaisant.

### Parmi les nombreuses choses réalisées, laquelle retenir-vous particulièrement ?

Avant de répondre à cette question, je voudrais remercier l'ensemble des membres du CCAS qui se sont impliqués dans les différents projets, avec beaucoup d'enthousiasme. Sans eux, rien n'aurait été possible. C'est un ensemble d'actions que je retiens, qui a permis aux habitants de se rencontrer, d'échanger, de passer des moments conviviaux et pour certains de sortir de l'isolement. Je pense à la mise en place d'ateliers sur les thèmes suivants :

- La mémoire
- Le sommeil
- Se protéger contre les risques et les arnaques
- Coup de pouce informatique
- Alimentation et plaisir pour bien vieillir
- Activité physique adaptée
- Etc...

Les journées « je m'engage avec ma commune » mettent en valeur le dynamisme de notre jeunesse et sa motivation dans l'engagement d'actions au service de la collectivité :

- 2021 : 36 demi-journées effectuées
- 2022 : 43 demi-journées effectuées
- 2023 : 86 demi-journées effectuées
- 2024 : 124 demi-journées effectuées

Encore merci à eux.

Les journées citoyennes qui se déroulent chaque année en octobre permettent des échanges intergénérationnels, le tout dans la bonne humeur. Les initiations aux premiers secours auprès des scolaires et les formations PSC1 sont également des actions prioritaires pour le CCAS et l'équipe municipale. C'est un service important rendu à la collectivité (10 000 vies pourraient être sauvées chaque année en France si nous étions tous formés). Merci à La Croix Rouge pour son investissement. Et pour finir, je suis ravi d'avoir contribué à la recherche de médecins pour notre commune : un service nécessaire pour améliorer son attractivité et le bien-vivre des Rochoises et Rochois.

### D'ici 2026, quels sujets vont vous occuper pleinement ?

Nous vivons dans une société où les inégalités sont de plus en plus criantes. Je le constate lors de mes différentes rencontres avec les personnes en difficultés. Une de nos priorités est d'être attentif aux plus vulnérables et de leur apporter autant que possible des solutions adaptées. Cette nouvelle année verra les actions menées se poursuivre. Et notre volonté à résoudre les problèmes importants, comme notamment le logement, prendra toute sa place dans nos préoccupations. Le bien-vivre ensemble est notre priorité.

### BIENVENUE !

- Iosif CRISTIAN  
Né le 29 octobre 2024
- Adel JEUDY  
Né le 6 novembre 2024
- Rose CADO  
Née le 14 novembre 2024
- Magdalena RIQUEU HELLEBOID  
Née le 24 novembre 2024

### FÉLICITATIONS !

- Pauline LE BIHAN  
et Thomas BRAIRE  
Pacsés le 19 octobre 2024
- Marie MOAL  
et Alexandre RIVOAL  
Pacsés le 16 novembre 2024
- Morgane JAUQUEN  
et Camille CASTEL  
Pacsés le 6 décembre 2024

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- Gilles BARBIER  
7 octobre 2024
- Pierre LE MARREC  
13 octobre 2024
- Sébastien MERDY  
25 octobre 2024
- Jean CROGUENNEC  
7 novembre 2024
- Angiola CORSO dite Angèle  
28 novembre 2024

## Ordres du jour Conseil municipal

### 16 DÉCEMBRE 2024

- Délibération relative à l'AMO travaux CAPLD
- Délibération relative au Plan communal sauvegarde
- Délibération relative au Volontariat Territorial en Administration (VTA)
- Délibération relative au bien sans maître
- Délibération relative au marché du city stade
- Délibération relative au marché espace de loisirs intergénérationnel
- Délibération relative au marché restauration scolaire
- Délibération relative au Bilan concertation ZEnr
- Délibération relative au Quart des crédits 2024
- Délibération relative au DM 3 et 3b

# Pont de la voie romaine

**Le pont dit « de la voie romaine » supporte la voie du même nom et domine la rue de Kerbénéat.**

Cela peut paraître surprenant mais peu de gens savaient qu'un pont était érigé à cet endroit car l'ouvrage était totalement dissimulé par la végétation au point de ne plus être visible des piétons et automobilistes.

Une intervention urgente est donc apparue comme une évidence. Mais autant était-il aisé d'intervenir sur les accotements de la voie romaine accessibles depuis le trottoir, autant il semblait acrobatique de s'atteler à la dévégétalisation du mur de soutènement qui se dresse sur une hauteur de 15 mètres.

Notre choix s'est porté sur l'entreprise ALTi CITY - LES ALPINISTES BRESTOIS mieux placée que ses concurrents et extrêmement efficace et diligente : le pont a été totalement débarassé de cette végétation foisonnante qui pouvait constituer une menace à l'intégrité de l'ouvrage routier.

Ainsi, nous allons pouvoir réaliser une étude complète sur les ponts de La Roche-Maurice pendant l'été 2025.



# L'équipe des bénévoles du château de La Roche-Maurice

Grâce à eux et cela depuis plus de 15 ans maintenant, ce sont de nombreux chantiers qui ont pu être menés à bien, dans la bonne humeur et la convivialité. Entre 2022 et 2024, ils ont contribué à la mise en place du pâturage dans le parc du château, avec la pose de clôtures et la construction, en matériaux de récupération, de l'enclos à moutons. Avant l'arrivée des moutons, ils ont également fait, tous les ans, un chantier de débroussaillage sur les abords du château. Enfin,

en 2023 ils ont grandement aidé après le passage de la tempête Ciaran et en 2024 c'est grâce à leur savoir-faire que les marches du chemin du château ont pu être renouvelées.

Pour finir, cet élan bénévole, si cher à la commune, est à souligner. La mairie remercie sincèrement et chaleureusement chacun d'entre eux pour leur travail et leur investissement.



En ce début d'année 2025, les bénévoles poursuivent leurs missions. Pour autant, certains membres ont fait part de leur souhait de passer le relais à une nouvelle génération de bénévoles. De ce fait, la commune invite, tout habitante et habitant prêt à s'investir dans sa commune, à rejoindre cette belle équipe. Ce renouvellement permettra ainsi de perpétuer cette culture de l'entraide et de la solidarité bénévole Rochoise.



© Le Télégramme - Marie Guen

# Vœux de la municipalité

**Le 11 janvier dernier, la municipalité de La Roche-Maurice a adressé ses vœux à la population rochoise.**

Une occasion pour le maire, Lénéaïc Blandin, de dresser un bilan de la riche année 2024 et d'annoncer différentes actions 2025 comme l'ouverture prochaine d'une Maison d'assistantes maternelles, l'installation d'une kinésithérapeute, la mise en place du transport à la demande, la finalisation de l'espace multisports citystade, la rénovation de la bibliothèque,...

Trois personnalités rochoises ont été décorées de la médaille de la commune pour représenter le patrimoine humain, le patrimoine historique et le patrimoine naturel de La Roche-Maurice. Ainsi, Annick Corolleur, présidente du club des aînés depuis 15 ans et membre actif du CCAS, André Croguennec, historien et mémoire de notre commune via son site [pontchristbrezal.fr](http://pontchristbrezal.fr), et Jean-Yves Kermarrec, président de l'AAPPMA de l'Elorn depuis 16 ans ont été mis à l'honneur.



## Portes ouvertes des écoles de La Roche-Maurice

**Les écoles de La Roche-Maurice ont organisé des portes ouvertes le vendredi 7 mars de 17h à 19h à destination des futurs élèves.**

Les enseignantes des classes monolingues et bilingues breton ont été ravies de répondre aux questions et de présenter les écoles et les projets.

Les classes bilingues sont également ouvertes aux enfants des communes proches ne proposant pas d'enseignement bilingue.

*Pout tout renseignement, vous pouvez contacter l'école maternelle au 02 98 20 40 67.*



# Agenda

## MARS 2025

**Samedi 22 mars**  
**Récupération de ferraille**  
APE  
*Parking des écoles*

**Du vendredi 28 au dimanche 30 mars**  
**Festival de Capoeira**  
*Salle omnisports et salle Roc'h Morvan*

**Samedi 29 mars**  
**Course cycliste Grand Prix Gilbert Brisquet**  
*Kerforen*

**Du samedi 29 mars au samedi 12 avril**  
**Open de tennis**  
USR Tennis  
*Salle omnisports*

## MAI 2025

**Dimanche 4 mai**  
**Trail de l'Elorn**

**Jeudi 8 mai**  
**Tournoi de football**  
USR Football

**Samedi 17 mai**  
**Draig Fest**  
Draig Production  
*Terrain de Kermeur*

**Les olympiades**  
Comité de jumelage de Bishopsteington  
*Salle omnisports et salle Roc'h Morvan*

**Dimanche 18 mai**  
**Fest Deiz**  
Danserien Roc'h Morvan  
*Petite salle de sports*

**Fête de la Bretagne**  
Ti Ar Vro  
*Esplanade du château*

**Samedi 24 mai**  
**Passage de la course cycliste de l'Essor breton**  
*Au niveau de Kerfaven, l'après-midi (plusieurs tours)*

**Ouverture de la Guinguette l'éphémère**  
*Kermeur*

**Vendredi 30 mai**  
**Tournoi de tennis de table**  
TT Rochois  
*Salles omnisports, à partir de 19h*

## JUIN 2025

**Samedi 14 juin**  
**Apéro concert**  
Zik On The  
*Chapelle de Pont-Christ*

**Dimanche 15 juin**  
**Kermesse des écoles**  
APE

**Samedi 28 et dimanche 29 juin**  
**Les Ripailles**  
Festi Roch

# Les mobilités à La Roche-Maurice

Depuis 1882 la gare de La Roche-Maurice est un atout majeur de la commune. Elle permet de proposer aux habitants une offre diversifiée de destinations, allant des communes les plus proches comme Landerneau et Landivisiau jusqu'aux villes plus éloignées comme Morlaix et Brest.

Aujourd'hui la gare de La Roche-Maurice, c'est 13 arrêts uniquement dédiés aux Trains Express Régionaux (TER) avec un arrêt toutes les heures entre 6h25 et 8h29 et avec plus d'un arrêt toutes les heures entre 16h20 et 19h25, cela en direction de Brest comme de Morlaix. A l'échelle du nord Finistère, en prenant le train à La Roche-Maurice il est possible d'aller dans les villes de :

- Brest ;
- Le Relecq-Kerhuon ;
- La Forêt-Landerneau ;
- Landerneau ;
- Landivisiau ;
- Pleyber-Christ ;
- Morlaix.

Quand il s'agit de trajet domicile-travail, le train est un moyen de transport économiquement intéressant. En effet, l'employeur est tenu de prendre en charge au moins 50 % des frais de transports (abonnement ou billets de train). Ainsi, si l'on compare, pour la même destination, le train et la voiture, il en ressort que le train est nettement moins cher, moins polluant, plus agréable et est plus rapide que la voiture.

De plus, la gare rochoise présente des équipements et infrastructures qui aident au report modal. Il est possible d'y accéder en voiture et de stationner sur les abords de cette dernière. Pour les personnes souhaitant s'y rendre à vélo, un garage à vélo sécurisé est installé à l'entrée de l'impasse du Vieux Moulin. Si vous souhaitez garder votre vélo avec vous dans le train, c'est possible, certains wagons des TER sont équipés de porte-vélo. Enfin, la gare est aussi desservie par le réseau de bus départemental avec un arrêt au bas-bourg.

## Le projet Gare 2026-2030

La gare de La Roche-Maurice, comme vous la connaissez aujourd'hui, ne sera pas la même dans les prochaines années. Dès 2026, 7 nouveaux arrêts de TER vont voir le jour. Cela va permettre à tout un chacun de pouvoir avoir soit, une plus grande flexibilité dans ses trajets du quotidien ou pour d'autres, être une occasion de commencer à prendre le train. Afin d'intégrer l'arrivée de nouveaux utilisateurs du train, une étude de stationnement

## LA ROCHE-MAURICE Voiture ou train, lequel choisir ?

|                                       | Temps par trajet*                                                                   | Coût par mois**                                                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                       |  |  |
| <b>BREST</b><br>7 allers/retours      | 45 min                                                                              | 20 min                                                                              |
|                                       | 102€                                                                                | 27,4€                                                                               |
| <b>LANDERNEAU</b><br>7 allers/retours | 12 min                                                                              | 4 min                                                                               |
|                                       | 22€                                                                                 | 15,5€                                                                               |
| <b>MORLAIX</b><br>7 allers/retours    | 28 min                                                                              | 23 min                                                                              |
|                                       | 122€                                                                                | 38,2€                                                                               |
| <b>KERHUON</b><br>7 allers/retours    | 30 min                                                                              | 14 min                                                                              |
|                                       | 75€                                                                                 | 21,1€                                                                               |





va être menée sur la gare et ses abords. Par ce travail, l'objectif va être de déterminer le nombre de places de stationnement actuellement présentes et d'identifier les zones potentiellement aménageables pour en accueillir de nouvelles.

Enfin, la gare s'adresse aussi aux élèves des collèges et lycées de Landerneau. La commune compte deux lycées et maintenant trois collèges avec le nouvel établissement Charles de Gaule inauguré en 2024. Ce dernier, pour le moment fonctionne en dessous de son nombre d'élèves maximal. Mais en 2026, il atteindra sa pleine capacité de fonctionnement et de ce fait, le train pourra être une alternative intéressante pour les collégiens et lycéens rochois.

### TAD, le Transport A la Demande

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas lance le nouveau service de Transport à la Demande disponible pour toutes les communes du territoire. Baptisé Ribin'AD, ce dispositif va permettre de proposer une solution pour faciliter l'accès aux services des pôles urbains du Pays de Landerneau-Daoulas, cela en particulier pour les jeunes et personnes âgées. Ce nouveau service, dont les trajets sont déclenchés sur réservation par les utilisateurs, permettra aux habitants de La Roche-Maurice de rejoindre Landerneau ou Daoulas facilement.

Ribin'AD sera un service présent dans chacune des mairies de l'agglomération. Vous pourrez y venir afin de récupérer de la documentation vous indiquant les horaires et tarifs de ce nouveau moyen de transport.



### Le Covoiturage

Le covoiturage est l'utilisation conjointe et organisée (à la différence de l'auto-stop) d'une voiture automobile, avec l'objectif de mutualiser les trajets en voitures. Le sujet des mobilités questionne également le transport en voiture. De nombreux trajets pourraient être davantage partagés et covoiturés.

Le parking de la salle Roc'h Morvan fera l'objet de lieu de rendez-vous pour engager un trajet en covoiturage. Ainsi, la municipalité va prochainement procéder à la pose d'un panneau en ce sens.



### Extension du dispositif Ti vélo

Ti Vélo est le service de location courte durée de Vélo à Assistance Electrique (VAE) en libre-service proposé sur Landerneau. Ti Vélo vous permet de réduire vos déplacements automobiles vers la ville grâce à une solution rapide et efficace du quotidien à vélo.

Ce dispositif Ti Vélo pourrait s'étendre jusqu'à La Roche-Maurice. Une étude d'opportunité sera menée prochainement. Les rochois intéressés sont invités à se manifester en mairie pour appuyer le projet dans sa réalisation.



# Transport à la demande Ribin'Ad



Dans le cadre d'une expérimentation qui va durer pendant 3 ans, la CAPLD lance le lundi 24 février 2025 un service de transport à la demande accessible à tous (voir précisions ci-dessous), pour une prise en charge de passagers par des véhicules de 8 à 37 places, à des arrêts définis pour rejoindre Landerneau (gare routière, hôpital, institut de réadaptation du Cap Horn, quai de Léon, zone du Bois Noir et zone de Saint Ernel).

## Les points d'arrêt et de départ sur notre commune sont :

### Secteur nord :

Créac'h Miloc, Pont ar Bled/Le Petit Lez, Bas Bourg

| EN PÉRIODE SCOLAIRE |                            |                            |
|---------------------|----------------------------|----------------------------|
|                     | MATIN                      | APRÈS-MIDI                 |
| MARDI ET VENDREDI   | 09:40 Arrivée à Landerneau | -                          |
|                     | 12:00 Départ de Landerneau |                            |
| MERCREDI            | 09:40 Arrivée à Landerneau | 14:40 Arrivée à Landerneau |
|                     | 11:00 Départ de Landerneau | 18:00 Départ de Landerneau |
| SAMEDI              | 09:40 Arrivée à Landerneau | 13:40 Arrivée à Landerneau |
|                     | 12:00 Départ de Landerneau | 17:00 Départ de Landerneau |

| PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES |                                                          |                                                          |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                                | MATIN                                                    | APRÈS-MIDI                                               |
| LUNDI                          | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau | -                                                        |
| MERCREDI ET SAMEDI             | 10:40 Arrivée à Landerneau<br>13:00 Départ de Landerneau | 14:40 Arrivée à Landerneau<br>18:00 Départ de Landerneau |
| VENDREDI                       | -                                                        | 13:40 Arrivée à Landerneau<br>17:00 Départ de Landerneau |

L'heure d'arrivée à destination est garantie selon les indications ci-dessus. La durée du trajet dépend du nombre de personnes ayant réservé. Les arrêts ne sont pas matérialisés et correspondent globalement à ceux du transport scolaire. Ce n'est pas une ligne de transport classique, le trajet du véhicule est réalisé en fonction des réservations. La correspondance est gratuite dans l'heure sur le réseau Ar Bus.

### Secteur Sud :

Pont Christ, Gare, Grand' Place, Cité de Kerhuel, Cité de Kerguinou, Botlois, L'Isle, Les Terrasses du Pontois, Le Pontois, Lotissement Les Prés Verts

| EN PÉRIODE SCOLAIRE |                                                                          |                                                                                     |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | MATIN                                                                    | APRÈS-MIDI                                                                          |
| MARDI               | Rabattement sur gare de La Roche-Maurice pour départ vers Brest de 08:26 | Prise en charge à la gare de La Roche-Maurice à 18:08 avec le train venant de Brest |
|                     | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau                 | -                                                                                   |
| MERCREDI ET SAMEDI  | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau                 | 13:40 Arrivée à Landerneau<br>17:00 Départ de Landerneau                            |
| VENDREDI            | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau                 | -                                                                                   |

| PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES |                                                                          |                                                                                     |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|                                | MATIN                                                                    | APRÈS-MIDI                                                                          |
| MARDI                          | Rabattement sur gare de La Roche-Maurice pour départ vers Brest de 08:26 | Prise en charge à la gare de La Roche-Maurice à 18:08 avec le train venant de Brest |
| MERCREDI                       | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau                 | 14:40 Arrivée à Landerneau<br>17:00 Départ de Landerneau                            |
| JEUDI                          | 09:40 Arrivée à Landerneau<br>12:00 Départ de Landerneau                 | 13:40 Arrivée à Landerneau<br>17:00 Départ de Landerneau                            |
| SAMEDI                         | 10:40 Arrivée à Landerneau<br>13:00 Départ de Landerneau                 | 14:40 Arrivée à Landerneau<br>17:00 Départ de Landerneau                            |

## Comment procéder ?

1. Avant une première utilisation du service, il faut s'inscrire au 02 98 83 73 83, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
2. La réservation du transport se fait au plus tôt 15 jours avant le déplacement, et au plus tard la veille avant 16h :  
Par téléphone au 02 98 83 73 83  
Par sms au 06 81 28 74 41  
Par mail : [ribinad@elorn-busetcars.fr](mailto:ribinad@elorn-busetcars.fr)  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
3. La centrale de réservation vous recontacte par appel ou sms pour valider l'horaire de prise en charge à l'arrêt convenu.
4. Règlement ou validation du titre de transport auprès du conducteur

Les trajets seront gratuits jusqu'au 31 mars 2025. Ensuite, les tarifs seront de 1.40 euros / trajet, ou 12 euros le carnet de 10 tickets, disponibles auprès du conducteur ou à l'accueil de la mairie.

Pour tout complément d'information :  
[reservez-pour-partir-en-ribinad](mailto:reservez-pour-partir-en-ribinad)



Précision sur les conditions d'accès : Ce transport est destiné aux habitants, ou personnes majeures de passage sur le territoire. Pour les mineurs de plus de 14 ans, une autorisation parentale est à fournir lors de l'inscription au service. Les mineurs de moins de 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

**Nouveau !**

**RiBiN'AD** TRANSPORT A LA DEMANDE

Venez découvrir le nouveau service de la Communauté d'agglomération  
pays-landerneau-daoulas.fr

**RÉUNION PUBLIQUE**

**Samedi 5 avril 2025**  
11h - Salle du rez-de-chaussée de la mairie

Renseignements  
au 02 98 20 43 57  
ou  
[mairie@larochemaurence.fr](mailto:mairie@larochemaurence.fr)

LANDERNEAU DAULAS

élorn Tims

# Repas des aînés

**Vendredi 29 novembre l'Auberge du vieux Château a accueilli 111 convives pour le traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS et la municipalité.**

Tous les Rochois de plus de 70 ans étaient invités à cette rencontre conviviale.

Une édition réussie qui témoigne de l'importance de maintenir ces moments d'échanges chaleureux.



Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur par le maire Lénaïc Blandin qui a offert un bouquet de fleurs à Jeanne Léon : 94 ans et un panier garni à Jean Porhel : 89 ans.



## Je m'engage avec ma commune

**Durant les vacances de la Toussaint le CCAS a proposé aux jeunes de la commune de participer à nouveau à l'opération « je m'engage avec ma commune ».**

Le but étant de permettre aux jeunes de 16 et 17 ans de participer à la vie de la commune en donnant de leur temps pour réaliser des travaux afin d'embellir et d'améliorer notre cadre de vie.

Une nouvelle fois, ils ont répondu présent.  
Merci à Angéline, Dragan, Emilie, Maxime, Néoh, Jade, Romy, Morgan, Alexie, Eliot, Thomas et Damien.

## Ateliers

**Dans le cadre des actions de prévention le CCAS et la municipalité en collaboration avec l'association Brain Up ont mis en place une conférence sur le thème « plaisir, sécurité et sérénité au volant ».**

Cette animation visait à sensibiliser les participants à :

- 1 - Comprendre les enjeux de l'avancée en âge sur la conduite automobile.
- 2 - Comprendre les capacités physiques et mentales sollicitées en situation de conduite.
- 3 - Connaître les conseils et solutions pour entretenir ces capacités et garder sa pleine autonomie.

À l'issue de cette conférence 6 ateliers ont été proposés aux participants.



## Association « Lecture et Loisirs »

**L'association « Lecture et Loisirs » vous accueille à la bibliothèque où vous trouverez un large choix d'ouvrages pour adultes, adolescents et enfants.**

La bibliothèque est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans. Sur le site de la bibliothèque ([bibliotheque-larochemaurice.fr](http://bibliotheque-larochemaurice.fr)) vous pouvez visualiser le catalogue et effectuer des réservations d'ouvrages en ligne, grâce au portail de la Bibliothèque du Finistère. Tous les abonnés, à jour de leur cotisation, pourront avoir accès aux ressources numériques s'ils en font la demande. En effet, la Bibliothèque du Finistère met gratuitement à disposition des bibliothèques de son réseau, des ressources en ligne accessibles par connexion unique depuis son portail. Musiques, divers magazines (sport, mode, etc.), films, vidéos patrimoniales, autoformation.

N'hésitez pas à venir à l'une de nos permanences pour plus de renseignements ou sur notre adresse mail : [bibliotheque@larochemaurice.fr](mailto:bibliotheque@larochemaurice.fr)

**Nouveauté : À partir de 2025, la bibliothèque offre 1 an d'abonnement famille pour tous les nouveaux arrivants à La Roche-Maurice.** Des travaux importants de rénovation vont avoir lieu à la bibliothèque pour vous accueillir dans un nouveau cadre plus chaud et plus convivial. Pour cela, elle sera fermée pendant une période prévue à partir du mois de mars pour une durée de 2 mois. Tél. 02 98 20 45 43 aux heures des permanences.

**Les horaires de permanences :**

- Le mercredi de 11h à 12h de 17h à 18h
- Le samedi de 10h30 à 12h
- Le dimanche de 10h30 à 12h

**Les tarifs sont :**

- Adulte : 15 €
- Famille : 20 €
- Enfant -18 ans : gratuit
- Demandeur d'emploi : ½ tarif

**Bonne lecture à tous !**

L'équipe de « Lecture et Loisirs »

# La Roche Sports Nature

## Un début de saison sous le signe du trail et de la convivialité !

Le club de trail de La Roche-Maurice a déjà bien entamé sa saison sportive avec deux événements qui ont rassemblé les passionnés de course nature et renforcé l'esprit convivial du club. Vendredi 13 décembre, le club organisait son traditionnel trail nocturne de Noël. Une vingtaine de coureurs ont pris le départ de La Roche-Maurice en direction de Landerneau pour admirer les illuminations. Un moment partagé dans la bonne humeur, qui s'est conclu autour d'un vin chaud offert par le club.

Dimanche 2 février, les traileurs et traileuses de la région avaient rendez-vous pour l'inter-clubs organisé par le club. Malgré des sentiers bien gras après les fortes pluies, de nombreux clubs ont répondu présent pour une sortie conviviale. Deux parcours étaient proposés : 10 km et 16 km, avec bien sûr un peu de dénivelé, fidèle à la réputation locale !

La matinée s'est achevée sur un moment de partage autour d'un verre de l'amitié bien mérité.

Enfin, l'événement phare du club approche à grands pas : la 10<sup>ème</sup> édition du Trail de l'Elorn se tiendra le dimanche 4 mai 2025 à La Roche-Maurice. Cette course, inscrite au Challenge Armorik Trail, promet une édition spéciale avec quelques surprises, notamment du côté des parcours ! Le Trail de l'Elorn devient un rendez-vous incontournable pour les traileurs de la région. Cette reconnaissance a été confirmée par sa récente mise en avant dans le magazine « Nature Trail », où il figure parmi « les courses à ne pas manquer » en Finistère ! Une belle fierté pour le club et une motivation supplémentaire pour offrir une édition inoubliable.



# 8<sup>ème</sup> festival de Capoeira à La Roche-Maurice

**Du 28 au 30 mars 2025 se tiendra le 8<sup>ème</sup> festival de Capoeira de l'association Rochoise Luso Capoeira, à la salle Roc'h Morvan.**

C'est un moment important pour les capoeiristes qui recevront leur première corde de couleur ou qui changeront de grade en fonction de leurs progrès. Pour l'événement, plusieurs athlètes de France et d'Europe feront le déplacement. Le festival est ouvert au public et gratuit. Les rodas (démonstrations) du vendredi, samedi et dimanche sont les points forts du week-end. Les stages se font sur inscription (payant).

La capoeira est ouverte à tous, sans condition d'âge ou de forme physique et deux cours d'essais sont possibles à tout moment de l'année. L'association est implantée sur la commune depuis 2015.

Contact Whatsapp :  
Cécile 06 74 74 40 44



## Comité de jumelage

**Le Comité de Jumelage a célébré la traditionnelle galette des rois le 12 janvier dernier et a réuni une trentaine de participants. Ce moment convivial a permis d'évoquer les futurs événements.**

**Nous sommes en pleine préparation du 30<sup>ème</sup> anniversaire de notre Comité !**

À cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir 28 amis anglais inscrits à ce jour. Leur séjour se déroulera du 16 au 19 mai 2025.

Nous recherchons encore une famille prête à accueillir un couple de jeunes retraités durant ce week-end... et à faire le voyage avec nous l'année prochaine ! Ces moments sont toujours chaleureux

et une belle occasion d'échanger sur nos cultures respectives.

Au programme du samedi, des olympiades, avec divers jeux pour petits et grands, seront organisées.

Nous espérons vivement que les Rochois s'y associeront.

Le samedi soir, un repas festif sera servi pour célébrer les liens d'amitié qui unissent nos deux communes depuis 30 années déjà !

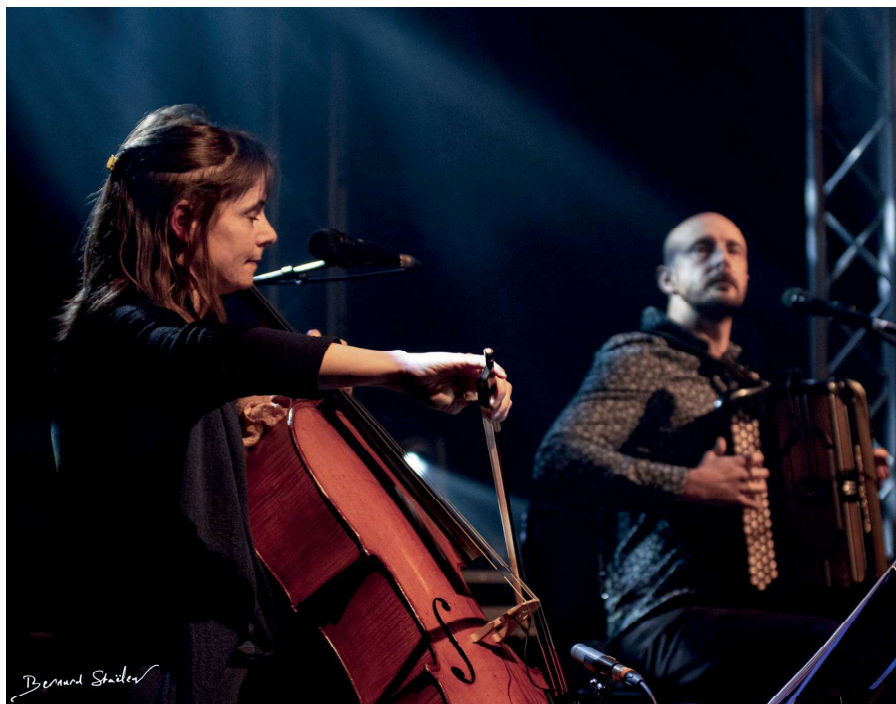
N'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou pour vous proposer comme famille d'accueil !  
À très vite !

*Le Comité de Jumelage*

Renseignements :  
[www.jumelagelarochemaurence.fr](http://www.jumelagelarochemaurence.fr)  
ou à [jumelagelarochemaurence@gmail.com](mailto:jumelagelarochemaurence@gmail.com)



# Les apéro-concerts de l'asso Zik On The sont de retour !



Venez découvrir le Fil de Marianne le samedi 14 juin dès 18h30 dans ce lieu magique qu'est la chapelle de Pont-Christ.

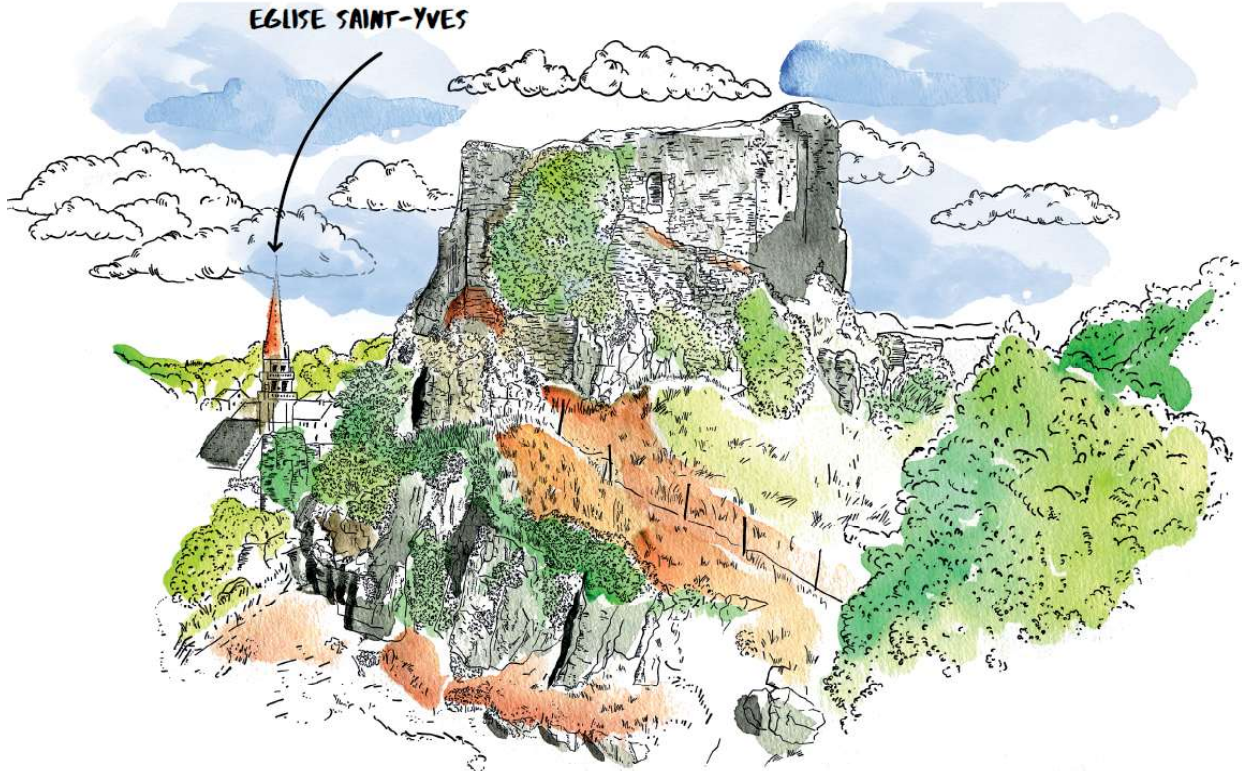
Ce groupe quimpérois mêle swing festif, tango et musette. Il aime raconter les histoires d'anti-héros ordinaires. Il y a du théâtre dans leurs chansons et du cinéma dans leurs histoires.

Entrée libre. Boissons et petite restauration sur place.

Info : 06 10 78 03 32  
zikonthe@gmail.com



# Gwenodenn ar Morbig



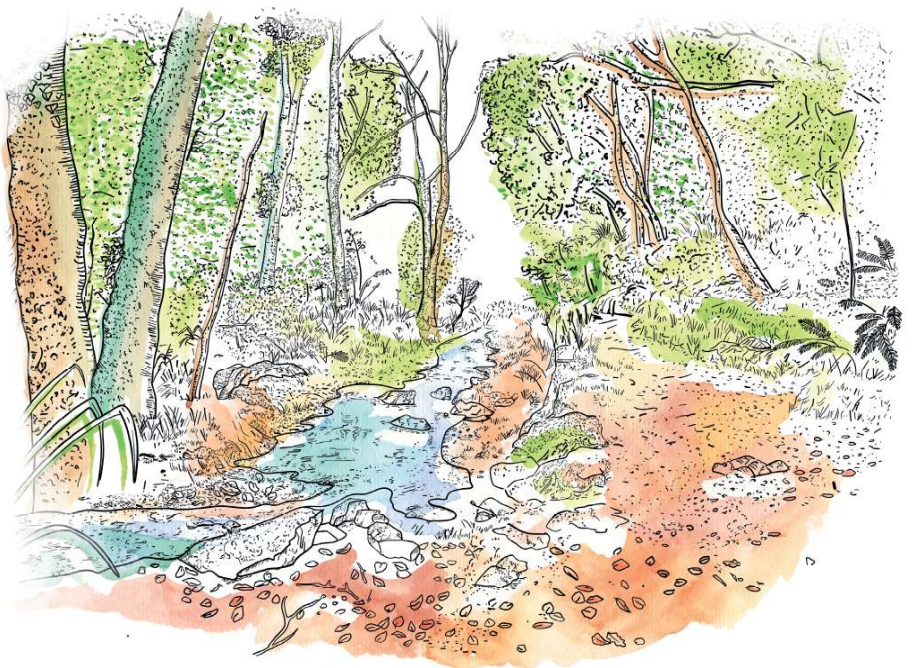
**E gwenodenn-vale ar Morbig, a zo 5,4 km anezhi, e oa bet staliet an dafar balizennañ diwezhañ en diskaramzer 2024. Gant ar wenodenn-se e treuzer ar c'hoadeier ha maezioù ar Roc'h-Morvan, hag e weler pe adweler kreiz istorel ar bourk hag ar c'hastell, ar garnel hag iliz Sant Eozen.**

Gant an hent-se e vez lakaet ar plant hag al loened a zo er gumun war-wel, ar Morbig dreist-holl. Renablet eo bet ivez e Steuñv-Departamant an Hentadoù Pourmen ha Bale e Penn-ar-Bed. Ar fed m'emañ er steuñv-se a vroud an dud a zo boas da vale da zont d'ober anaoudegezh gant gweledvaoù ar gumun, a ra d'ar wenodenn bezañ liammet ouzh an hentoù-bale all, ha gwarantiñ a ra war an dro e vo gwarezet ar glad e gwenodenn ar Morbig.

Gallout a ra an dud war-droad ha war varc'h-houarn treuz mont gant an hent-se, met n'eo ket graet evit ar bountelloù nag an dud a zo dalc'het en o c'herzhed abalamour ma'z eus lodennoù digompez er c'hoad.

Perc'henn eo an Ti-kêr war an darn vrasañ eus an tachennoù a ya d'ober ar wenodenn, war-bouez 9 anezho hag a zo prevez. Rak-se ez eus bet sinet kendivizoù tremen etre an Ti-kêr ha pep perc'henn. Pouezus eo degas da soñj en-dro memes tra eus ar reolennoù a ranker doujañ dezho hed-ha-hed ar wenodenn.

Fellout a ra d'an Ti-kêr trugarekaat perc'henned an tachennoù prevez ha Departamant Penn-ar-Bed evit e skoazell arc'hant.



## War gwenodenn ar Morbig eo difennet :

- Kutuilhañ ar plant a gaver war ar wenodenn ha tro-war-dro dezhi
- Kampiñ
- Stlepel lastez

## War gwenodenn ar Morbig e c'haller :

- Mont war MTB
- Mont war varc'h
- Mont gant chas dalc'het gant ar roll

# Le sentier du Morbic

Avec ses 5,4 km, le sentier de randonnée du Morbic a vu ses derniers éléments de balisage être posés à l'automne 2024. Par ce sentier vous pourrez traverser les bois et la campagne de La Roche-Maurice ainsi que découvrir ou redécouvrir le centre bourg historique de la commune avec son château, son ossuaire et son église Saint-Yves.

Cet itinéraire met en valeur l'ensemble de la faune et de la flore locale avec notamment la rivière du Morbic. Il a également été reconnu au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du Finistère (PDIPR). Cette reconnaissance permet de favoriser la découverte des paysages de la commune par la pratique de la randonnée, de garantir la continuité des itinéraires de randonnée, tout en assurant la

conservation du patrimoine que constitue le sentier du Morbic.

Ce parcours est accessible aux piétons et aux VTT, mais pas adapté aux poussettes ni aux personnes à mobilité réduite en raison de passages peu praticables en forêt. La majorité des parcelles qui forment le sentier sont communales, pour autant, neuf d'entre elles sont privées. De ce fait, des conventions de passages ont

été signées entre la mairie et chaque propriétaire. Ainsi, il est important de rappeler les règles de bonne conduite sur l'ensemble du chemin.

Enfin la commune tient à remercier tout particulièrement les propriétaires de chaque parcelle privée ainsi que le Département du Finistère pour sa participation financière.

